



SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

De Saint-Benoît à Angles, deux des plus beaux villages de France 4 jours / 3 nuits 96 km

Le cours champêtre de l'Anglin guide cet itinéraire entre deux des plus beaux villages de France : d'abord dans un paysage de bois et de bocage puis sur les plateaux des falaises calcaires qui bordent sa vallée, riche d'orchidées au printemps.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.
Cartographie IGN 1/25000 : 2027 Est, 2028 Est, 2027 Ouest, 1927 Est, 1926 Est et 1926 Ouest.

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilant aux recommandations.

Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.

Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'Office de tourisme de Bêlâbre qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.

Jour 1 : Saint-Benoit-du-Sault – Chaillac 21 km

Départ de la cité médiévale de Saint-Benoît-du-Sault devant l'**Office de Tourisme (1)**.

A partir de ce point, deux solutions sont proposées : suivre le balisage du GR de Pays et entamer rapidement le parcours de la première journée (option 1) ou passer dans la vieille ville avant de rejoindre le circuit (option 2).

Option 1 : dos à l'Office de tourisme, traverser en diagonale la place en direction de l'hôtel des 300 couverts. Emprunter le chemin du Lavoir qui serpente entre de hauts murs. Au bout du chemin, obliquer à gauche (voie sans issue).

Option 2 : depuis la place de la Résistance (Office de tourisme), prendre la rue Grande, la rue du 8 mai et ensuite la rue Emile Surun ; poursuivre ensuite par la rue Emile Guinnepain pour arriver à **l'Eglise et au prieuré** dominant l'éperon rocheux. *Cet itinéraire traverse la cité médiévale : maison du Gouverneur, de l'Argentier, porte fortifiée...* Pour rejoindre l'itinéraire du GR de Pays, emprunter le pittoresque chemin des Groseilliers qui domine le Portefeuille. Arrivé à la rue du Portugal, on retrouve le balisage du **GR de Pays (2)**.

Descendre vers les vieux quartiers de Saint-Benoît par les escaliers de la **rue de Portugal**. En bas des escaliers, quitter la rue Beauregard pour descendre à gauche. Passer le pont qui enjambe le **ruisseau du Portefeuille** et aussitôt après tourner à droite vers la **Font Bucher**. Commencer à monter et prendre sur la gauche le chemin creux qui permet de gravir le coteau. Arrivé à la route, l'emprunter sur la droite. Sortir du hameau du Terrier et sur la gauche prendre le premier chemin. A la sortie du **hameau de la Dinière**, descendre la piste à gauche. Traverser le ruisseau à gué et remonter en face. Arrivé à la route, la prendre sur la droite. Au panneau directionnel "**Les Gorges**", prendre, en face, le large chemin de terre bordé de chênes. Après le tournant, il se transforme en chemin creux qui descend légèrement. Franchir le ruisseau du Portefeuille par la passerelle. Longer la clôture du champ à gauche (attention passage étroit) et remonter par la droite jusqu'à la route (côte 235). Traverser la route et continuer en face une large piste en terre bordée de chênes et de châtaigniers. Arrivé à la route, la traverser et prendre en face le chemin bordé de fougères. Emprunter sur la gauche la petite route et prendre aussitôt la première piste à droite. Laisser filer un premier chemin à gauche et à l'intersection en T, prendre sur la droite. Traverser la départementale (prudence) et emprunter la piste en face. Suivre la piste principale jusqu'à la D36 F que l'on traverse. Poursuivre en face la large allée empierrée sur environ 500 mètres et tourner à droite. A la croisée de chemins (**ruines de la Manjoreux**), continuer tout droit, le chemin descend, monte en pente raide et redescend jusqu'à la route, l'emprunter sur la gauche et à nouveau à gauche direction Beaulieu (panneau routier) dans le hameau de **Passebonneau (3)**. Traverser l'Anglin, poursuivre jusqu'au calvaire de la croix rouge et obliquer sur la droite. Dans le virage suivant, prendre à droite le chemin qui descend. Rejoindre **Chavignac** par la route à droite. Poursuivre en face en suivant la signalisation des ruines de Brosse. A la sortie du village, piquer à droite pour descendre vers le moulin (propriété privée). Juste avant l'entrée de celui-ci, emprunter la passerelle à droite et remonter jusqu'à la piste. La descendre à gauche jusqu'au **moulin du pont de Seillant (4)**. *Le bâtiment qui constitue le moulin est une construction de plan carré en pierres du pays couverte en petites tuiles, peut-être du 18ème siècle. En 1863, le moulin avait 2 roues, plus petites que celle qu'il a actuellement. Le moulin de Seillant avait 2 paires de meules, l'une pour écraser le blé et l'autre pour des grains moins nobles destinés à l'alimentation du bétail. Les pelles et la roue en chêne viennent d'être refaites à neuf. La roue pèse plus d'une tonne. Elle tourne sur un axe en métal supporté par 2 roulements. L'un est neuf en acier étanche, l'autre est ancien, en bronze sur bagues. La commune de Chaillac a acquis le moulin de Seillant en 1993, puis l'a restauré en 2002. Il est aujourd'hui géré*

par l'Association Patrimoine et Paysages Ruraux, en tant qu'espace de sensibilisation au patrimoine et aux paysages ruraux. Longer les bâtiments et rejoindre l'étroit sentier en rive droite de l'**Anglin** au pied du coteau (prudence dans le franchissement des parties rocheuses). Le tracé emprunte un itinéraire plein de fraîcheur où eaux vives, abrupts rocheux et chemins sinueux constituent un paysage unique à la fois "montagnard" et sauvage. Ici, l'Anglin, tel un torrent, marque sa présence et façonne son environnement. Long de 91 km, l'Anglin prend sa source à 370 m d'altitude aux pieds des monts de la Marche, vers Azerables (23) à 16 km d'où l'on se trouve. Il rejoint ensuite la Gartempe après Angles-sur-l'Anglin puis la Creuse à La Roche-Posay. Ignorer la première passerelle sur l'Anglin et continuer en bord du ruisseau (passage délicat dans les rochers en période humide). L'Anglin fait un coude et s'éloigne du chemin. Etre vigilant, lorsque l'on aperçoit de nouveau le ruisseau, prendre à droite le sentier dans les fougères (5), il grimpe pour redescendre ensuite en direction d'une passerelle qu'il faudra emprunter. Gravier la pente en face par le sentier. A la route prendre presque en face direction "**La Bussière**". On distingue sur la droite le village et la silhouette de l'ancienne forteresse de Brosse. Ignorer l'accès à la ferme pour poursuivre tout droit la piste qui redescend. Franchir le ruisseau du Bel Rio et remonter jusqu'au village de **Brosse (6)**. Il émane de ce lieu une impression de bout du monde, de calme et de sérénité. La ruine du donjon de l'ancienne forteresse est l'élément du site le plus identifiable, il rappelle le riche passé historique des lieux. Celui-ci présentait au Moyen Age des caractéristiques stratégiques indéniables. Incendié par les Anglais au cours de la guerre de Cent ans, il ne subsiste, aujourd'hui, que le donjon circulaire et sa courtine du XIII^e siècle et les tours qui les flanquent, remaniées au XV^e siècle. L'enceinte couronnant le promontoire est de la fin du XIII^e. Le site du château est une propriété privée, (prudence, chutes de pierres possibles). Le hameau de Brosse qui entoure la forteresse a conservé de très belles maisons anciennes. Contourner le site fortifié par la droite en suivant la petite route. A la sortie du village, prendre à gauche en direction du **Petit Nau**. A la sortie du hameau, quitter la route pour emprunter à droite le chemin qui s'enfonce dans un petit bois de châtaigniers et poursuivre la montée dans le chemin creux. A l'automne, ne pas oublier de prendre un sac pour récolter les nombreuses châtaignes qui jonchent le sol. Au débouché prendre à gauche et tout de suite à droite la petite route direction Chaillac (7). Contourner l'ancien site des mines de barytine (1,5 km). Le sous-sol de la commune de Chaillac est riche en fluorine et barytine. Le gisement de barytine (formé à l'ère géologique du secondaire), exploité à ciel ouvert était le plus important de France et l'un des plus grands à l'échelle européenne. La barytine est utilisée à des fins industrielles depuis le milieu du siècle dernier. Aujourd'hui, elle sert principalement dans l'industrie pétrolière et les applications chimiques. La barytine de Chaillac servait à la fabrication de carbonate de baryum pour la réalisation des verres des écrans de télévision. Le site a été exploité de 1975 à 2006. Le site est en cours de reconversion en parc photo-voltaïque sur une trentaine d'hectares.

Après l'entrée du site industriel, prendre le chemin qui descend à gauche. A la croisée de chemins suivante, appuyer sur la droite. Traverser une petite route et continuer en face. Au stop, emprunter sur la droite la départementale sur 20 mètres et tourner à gauche en direction de "Le Quart". Dans le virage, prendre le chemin en terre qui descend à gauche. Franchir l'**Allemette** (parfois à sec) et 20 mètres plus loin tourner à droite dans l'allée en sous bois. On longe ensuite, par la gauche, un étang. Obliquer à droite pour prendre la large piste qui passe entre les deux étangs le long d'une peupleraie. Obliquer à gauche pour gagner les bords du **plan d'eau de Rochegaudon** (12 ha) aménagé pour la baignade et les loisirs (8). A l'esplanade, prendre à gauche puis à droite pour remonter vers les terrains de sport et le camping. On arrive à **Chaillac** (1 100 hab.). Au niveau de l'entrée du terrain de camping, prendre sur la gauche le long du tennis. Prendre en face la rue du Champ des Granges à travers un lotissement. Au stop devant la mairie, tourner à droite par la rue principale pour gagner la place de l'église (9).

Ravitaillement sur le parcours :

Tous commerces à Saint-Benoît-du-Sault et Chaillac, pas d'autres commerces sur le parcours.

Jour 2 : Chaillac - Bélâbre 27 km

Départ de la place de l'église.

Prendre sur la droite en direction de **Dunet / Prissac**. A la sortie du bourg, tourner à gauche direction le **Peumochat**. Traverser le village et au stop franchir la départementale pour prendre la piste en face. Traverser les bâtiments de la **ferme de Jomercier**. A l'intersection, prendre la route à droite. Environ 600 mètres plus loin, tourner à droite direction **Draiges**. Passer les bâtiments et suivre la piste jusqu'à la route. La traverser et prendre le chemin en face. A la première croisée de chemins, prendre à gauche.

Aux **Bordes**, continuer en face sur la petite route. Franchir la départementale et continuer sur le chemin. A la patte d'oie, aller tout droit et à la croisée de chemins, tourner à gauche vers le château d'eau. Traverser la route et au pied du château d'eau prendre à droite pour traverser le village de la **Vachetière**. A la mare, prendre la petite route à gauche qui se transforme ensuite en chemin. Laisser sur votre droite les maisons pour continuer à l'intersection avec un autre chemin de terre sur votre droite. *Vous arrivez ensuite derrière la **Grande Maison (10)** qui serait un prieuré bénédictin de Chantouan. Remarquez le peu d'ouvertures et l'arrondi des angles des murs. La porte de la tour d'escalier au nord est orné d'une accolade gothique (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).*

Reprendre la route à droite avant d'emprunter dans le virage la piste à gauche. Suivre cette piste d'accès au **moulin de Chantouant** et dans le virage à gauche, prendre le chemin en face. Continuer toujours tout droit jusqu'aux premières maisons de **Lignac (11)**.

Tourner à droite et au carrefour prendre à gauche pour rejoindre la place. Vous passez à côté du **lavoir**. Remonter la rue et contourner l'église par la droite avant de vous engager dans une ruelle passant entre les jardins. Au bout de celle-ci, virer à droite.

A la départementale, l'emprunter à gauche. A la sortie du village, à la stèle, prendre à gauche le chemin qui descend. Franchir le ruisseau et remonter en face en appuyant sur la droite. Remonter par le **sentier très encaissé (12)**. *L'itinéraire pénètre dans un chemin creux. Ces "traines" en langage berrichon sont remarquables par les haies qui les bordent et qui se dressent sur des talus de plusieurs mètres de haut. Ces chemins ombragés se sont creusés au fil du temps en raison du passage des chars à bancs (pour le transport des personnes), des tombereaux (pour les marchandises) et du ruissellement des eaux pluviales.* A la fourche, prendre à droite, *beau point de vue sur la droite*. Remonter le chemin jusqu'à la côte 153. Obliquer à droite et à la sortie du bois tourner à gauche pour franchir le Vavret. *Vous vous trouvez sur le parcours du circuit de découverte de Château Guillaume à l'extrémité de la prairie du même nom.* A la croix deux possibilités s'offrent à vous :

1. Prendre le chemin à droite avec une vue sur les prairies bordant le Parc de château pour arriver sur la *place Saint-Michel, du nom du saint patron de **Château Guillaume (13)**. Sur la droite se trouve l'entrée au château (ouvert en saison).*

2. Pour rejoindre la **chambre paysanne de la Petite Ménardière**, continuer tout droit jusqu'à un calvaire et ensuite prendre la route à gauche.

Construit au XII^{ème} siècle par Guillaume IX, comte du Poitou et duc d'Aquitaine, le château a été plusieurs fois remanié. Sa dernière grande transformation date de la fin du XIX^{ème} siècle. Les travaux, confiés à un disciple de Viollet-le-Duc ont transformé la forteresse moyenâgeuse en une confortable et pittoresque demeure avec ajout de créneaux et de mâchicoulis. L'histoire de l'ancien bourg

castral et des habitations du mur d'enceinte se trouvent sur le panneau installé le long du mur de l'église.

Au départ de la **ferme de la Petite Ménardière**, remonter au village par la route.

A la sortie du village, face au château, au niveau du panneau d'information (*histoire de la construction du château*), emprunter le pont (*remarquer au passage le pont gallo-romain légèrement à gauche*) et tout de suite à droite le chemin devant la grange. Au niveau du village de **Varrat**, contourner la mare par un gauche droite. A l'intersection, tourner à droite, traverser la route et aller en direction du **Petit Varrat**. Traverser le hameau et poursuivre sur le chemin de terre. A la patte d'oie, appuyer sur la gauche. Dans le fond de vallée, tourner à droite pour franchir le fossé. A la route (côte 135), prendre la piste en face. A l'embranchement suivant, prendre à gauche. Continuer toujours sur le chemin principal en appuyant sur la droite. Prendre le premier chemin sur la gauche avant la **ferme de Bois Lion**. A la route l'emprunter à droite sur un kilomètre environ. Vous longez le **bois de Paillet**. *Ce bois de feuillus, très connu localement pour le muguet du printemps et les champignons est une propriété privée à l'accès réglementé.* Dans le virage, prendre le chemin partant à gauche et à l'entrée du bois le chemin à droite. A l'étoile de chemins, prendre le plus à droite en bordure de forêt. Vous arrivez ensuite à proximité des maisons. Appuyer sur votre gauche (vous passez sous les lignes de haute tension). Au chemin l'emprunter à gauche pour rejoindre le large chemin de terre sur lequel vous vous engagez. Traverser le carrefour souligné de grosses pierres. A l'entrée du sous-bois, poursuivre tout droit. Franchir le ruisseau et remonter en direction du **Triou, du Champ Pinon**. Au point haut, tourner à droite sur la petite route puis 200 mètres plus loin à gauche. A l'intersection, prendre à droite et descendre jusqu'à la départementale. On est arrivé à **Bélâbre (14)**. *Blotti sur les coteaux dominant la vallée de l'Anglin, le village de Bélâbre se situe dans un environnement de bocage, de prés, landes, étangs et forêts caractéristiques de la petite Brenne, partie méridionale du Parc naturel régional de la Brenne.* La suivre à gauche sur quelques mètres avant de prendre la première à droite vers le centre du bourg pour traverser l'Anglin. *On utilise le "vieux pont" en dos d'âne avec ses arches irrégulières qui domine la prairie de la Quintaine. A droite sur une île, on voit les vestiges d'un ancien château suite à la démolition d'un château encore plus ancien datant du moyen-âge avec les imposants soubassements. Il fut le témoin des guerres de Cent ans. Il est fait mention encore en 1649 et c'est sous la possession de Eléonore de Chaumont, dame d'honneur de la reine mère Marie-Médicis qu'il fut détruit. Un nouveau château fut reconstruit puis détruit sur ordre de la propriétaire, la dernière marquise de Bélâbre en 1930 pour se venger de son mari qui avait intenté une procédure de divorce. Seules les écuries du XVII^{ème} siècle furent préservées (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).*

Ravitaillement sur le parcours :

Tous commerces et restaurants à Chaillac, Bélâbre et Lignac. Attention : l'Auberge du Berry à Bélâbre est le seul l'hôtel-restaurant de Bélâbre, en cas de fermeture (dimanche soir et lundi), vous ne trouverez pas d'autres restaurants sur la commune.

Jour 3 : Bélâbre- Ingrandes 26 km

Départ de l'**Office de Tourisme**. *On a tout loisir d'admirer ici cette jolie rivière que l'on suivra jusqu'à Angles-sur-l'Anglin. Connu pour les variations subites de son débit lors des crues hivernales et printanières, le cours de l'Anglin est ponctué d'une trentaine de seuils de moulins qui contribuent à l'image de cours d'eau calme que la rivière offre en été. C'est également une rivière prisée par les pêcheurs. La vallée de l'Anglin et ses affluents ont été retenus afin de bénéficier du programme Natura 2000, véritable reconnaissance internationale de leur patrimoine naturel. Natura 2000 vise à sauvegarder les milieux naturels, les animaux et plantes les plus menacés à l'échelle européenne. Ceux de la vallée de l'Anglin sont dépendants des activités humaines pratiquées : pâturage, fauche...*

Tourner à droite pour franchir le pont. Aller tout droit jusqu'à la rue du **vieux pont**. La prendre à droite au sens interdit et rejoindre la **rue George Sand**. L'emprunter sur la droite. Franchir la route de la Trimouille et poursuivre en face. Prendre à gauche direction **Les Jansons** (*possibilité avant, d'aller jusqu'à l'écluse sur votre droite*) puis le premier chemin sur la droite. A la première **ferme de La Gougonnerie**, tourner à droite et au stop franchir la départementale.

S'engager sur le chemin à gauche qui traverse **le Peu Rôti** et descend. Tourner à droite et rejoindre les bords de l'Anglin. Longer la rivière par la gauche le long des peupliers. **Faire attention au passage étroit avec des trous**. Au bout du chemin obliquer à gauche et remonter les marches. En haut, suivre le cheminement à droite qui passe entre les maisons pour ressortir sur la place **du village de Charneuil**.

Au carrefour, continuer par la route en face en direction des **Robins**. Peu après, la laisser remonter sur la gauche pour poursuivre tout droit sur un chemin qui rejoint le bord de la rivière. *Le chemin vous amène jusqu'au moulin des Roches (15) avec des cavités dans la roche utilisées autrefois comme abris.* Obliquer à gauche pour escalader le coteau par un chemin de terre. Au sommet continuer par le chemin en face. *Vous dominez l'Anglin et vous pouvez apercevoir sur l'autre rive les restes de l'ancien four à chaux sur la commune de Mauvières ainsi que le **château des Bordes** et l'ancien **pigeonnier de Peubert**.* Aux maisons continuer tout droit puis en face la route qui redescend et passe devant la ferme de **Boisménard (16)**, sur le coteau.

Le premier seigneur de ce domaine en est Joachim Roubault en 1427, maréchal de France en 1461. Bois-Mesnard n'a cessé d'être modifié. Ses fondations sont les murs d'une ancienne cave qui pourrait être une chapelle. Il présente aussi des angles arrondis. Le premier étage (XVIII^{ème} siècle) avec ses larges baies est à l'opposé du rez-de-chaussée avec ses petites ouvertures (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »).

A la départementale tourner à droite et la suivre jusqu'au cédez-le-passage après avoir franchi le pont sur l'Anglin. Au coin du **château de l'Isle**, *du XV^{ème} siècle avec son moulin au bord de l'Anglin.* tourner à gauche et traverser le village de **Mauvières (17)**. Dans le **hameau des Poulets** tourner à gauche par la rue de la Rivière qui mène aux bords de l'Anglin. Le **château de Aigues-Joignant** *datant du XV^{ème} siècle et jouant un rôle lors de la guerre de 100 ans se dresse sur l'autre rive à la confluence de l'Anglin et de la Benaize.* Longer la rivière par la droite et poursuivre sur le large chemin parallèle à celle-ci. Après un virage à droite remonter jusqu'à la route.

L'emprunter à droite sur environ 50 m et s'engager sur le chemin qui remonte à gauche. Continuer tout droit vers le **village de Villiers (18)** et à la route prendre en face. Il est fait mention de la maison forte en 1430. La restauration complète du logis a été opérée en 1984. A l'angle du pignon dans la tour ronde se trouve un petit oratoire avec des peintures murales du XV^{ème} siècle qui ont été restaurées. Le colombier à côté du logis daterait du XVI^{ème} siècle. Il comporte 960 boulins (réf. « Châteaux, manoirs et logis de l'Indre »). Passer devant les

hangars agricoles et à la fourche obliquer à gauche. A la croisée de chemins sous la ligne à haute tension tourner à gauche. A l'intersection en T partir à gauche et redescendre jusqu'au village de **Rolnier (19)**.

Couper la route et prendre en face. Gagner les bords de l'Anglin et avancer jusqu'au pont. Remonter par le raidillon sur l'ancienne voie ferrée (*faire un aller retour sur le pont pour profiter de la vue au-dessus de l'Anglin.*) Emprunter l'ancienne voie sur la droite sur environ 700 m. Tourner à angle droit à gauche sur le premier chemin.

Soyez prudent pour traverser la route départementale. Prendre le premier chemin sur la gauche en direction du hameau de **Prigny (20)**. Dans le hameau, prendre la route sur la droite. A la patte d'oie, obliquer à gauche. Dans le **hameau du Paly**, prendre à droite. Sortir du hameau et continuer le chemin en appuyant à gauche. Juste avant la voie verte, emprunter le chemin à gauche parallèle à la voie. Poursuivre sur la petite route prolongeant le chemin jusqu'au village de **Concremiers (21)** par la gauche (*informations tirées de l'article de P. Grosjean dans Les cahiers de l'Anglin, n° 3, 2015*). *Le nom de la commune pourrait venir du latin « cremare » (brulé) ou du celtique « conc » (vallée). Les demeures de Concremiers et son église permettent de retracer son passé lié aux seigneurs de Forges et aux guerres de Religion.*

Dans le centre du bourg, au niveau du restaurant dans le virage, descendre la ruelle en face en contrebas de la place pour accéder à l'Anglin et à son espace pique-nique. *Vous empruntez le chemin du gué utilisé jusqu'en 1846, date de construction du pont sur l'Anglin. Vous passez en contrebas de l'église Saint-Martin avec son abside à trois pans rajoutée au XIX^{ème} siècle. Sur votre gauche se trouve l'ancienne maison forte de Courtioux, servant autrefois à surveiller le gué et à prélever le péage. Sur le haut de la façade, les deux culots des échauguettes en encorbellement et son embrasure à redans pour mousquets de la fin du XVI^{ème} siècle (1580-1590, datation par dendrochronologie similaire sur un autre bâtiment) témoignent de ce rôle défensif. Le moulin banal de Courtioux, reconstruit en 1868, se dresse juste en dessous, en bord d'Anglin. Il a gardé son mécanisme et sa roue du XIX^{ème} siècle dite « à la Poncelet » : les aubes sont courbes. On remarque une meule semi-enterrée près d'un angle du moulin.*

Après être passé sous le pont, vous reprenez la route à gauche, bordée de maisons du XIX^{ème} siècle. Laisser filer à gauche la route partant sur Ingrandes et remonter dans le bourg. *Sur la droite de l'église, une porte latérale présente un style gothique flamboyant : elle est surmontée d'un arc en accolade avec décor de choux frisés sur les rampants, le tout porté par des colonnettes torsadées annonçant la Renaissance. En vous rapprochant du bord de mur, vous avez un autre point de vue sur la maison forte de Courtioux en contrebas. Revenir sur ses pas pour être face à l'entrée de l'église. Son pignon est décoré des armoiries du seigneur de Forges : trois oiseaux aux ailes déployées. Au fil du temps, la famille de Poix a fait rajouter à l'église deux chapelles et les châtelains de la Roche une autre.*

A gauche de l'église, la maison flanquée d'une tour de l'escalier en vis faisait partie du prieuré cure. La bretèche en surplomb de la porte permettait de jeter des pierres sur les assaillants. Elle dispose également d'une embrasure pour arme à feu. La route et la place actuelle sont à l'emplacement de l'ancien

jardin du prieuré. Prendre à gauche devant la mairie la rue du Chapelain. *Une autre échauguette de 1587 servait à surveiller l'entrée principale du bourg par la route du Blanc. Pourquoi ces demeures dotées d'éléments défensifs datent toutes de la fin du XVI^{ème} siècle ? Parce qu'on était alors en pleines guerres de Religion, période particulièrement agitée en cette contrée.*

Prendre tout de suite à gauche la rue du Vigean. Peu après sur votre droite entre deux maisons, vous apercevez *le clos du Chapelain*. Engagez-vous dans la ruelle à gauche et descendre par la ruelle en

sens interdit pour rejoindre la route d'Ingrandes que vous suivez à droite. Tourner à droite direction Ingrandes. *Peu avant le gué Charlet, sur la droite, une maison ancienne a gardé de part et d'autre de l'entrée de sa cour, les deux pierres chasse-roue pour éviter que les moyeux des attelages accrochent les montants.* Presqu'à la sortie du bourg, prendre à gauche la **rue du gué Charlet** en direction de la rivière.

Au niveau du **château de Forges (22)** (de l'autre côté de la rivière), tourner à droite pour rejoindre la piste que l'on emprunte sur la gauche pour arriver aux maisons du **hameau de Ste Clémence**.

Le château féodal de Forges dominant l'Anglin fut construit en 1442 par Jean de Poix. L'une des quatre tours circulaires forme l'ancien colombier. Le château est resté dans la famille puisque l'actuel propriétaire, Hugues DEPOIX, a aménagé une partie en chambres d'hôtes. A l'intersection, faire une baïonnette gauche droite. Bien suivre le long de la rivière. A la croisée des chemins, continuer tout droit. Passer sous le pont de la déviation. Aux premières maisons, prendre à gauche, continuer tout droit pour rejoindre le bord d'Anglin. Au niveau du pont, remonter les escaliers pour passer à gauche du **château d'Ingrandes (23)** surplombant l'Anglin. *Ce château féodal du XI^{ème} siècle, restauré au XIV^{ème} siècle, inscrit aux monuments historiques, a conservé un vieux donjon et une cave voûtée ; de belles cheminées subsistent dans le logis du XV^{ème} siècle. Mme Drouart, l'actuelle propriétaire et son mari ont restauré avec passion ce château pendant de nombreuses années et y ont installé des chambres d'hôtes, n'hésitez pas à la questionner.*

Pour rejoindre le centre du village, passer devant le **musée Henry de Monfreid (24)**. *Le célèbre écrivain-aventurier et peintre vécut les 27 dernières années de sa vie à Ingrandes. Le musée retrace les péripéties de ses voyages (montages audiovisuels), ses nombreuses activités et expose ses aquarelles évoquant les lieux et personnages qu'il a connus.*

La deuxième chambre d'hôtes se trouve à la **Grand Maison**. Pour y accéder suivre l'ancienne voie ferrée, traverser le pont sur l'Anglin et descendre peu après par le chemin de terre à droite ; la chambre d'hôtes se trouve sur la gauche en remontant le chemin.

Ravitaillement sur le parcours :

Tous commerces à Bélâbre, épicerie - restaurant à Ingrandes. Attention les chambres d'hôtes du château à Ingrandes ne proposent pas la table d'hôtes mais la propriétaire travaille avec le café-restaurant. En ce qui concerne les chambres d'hôtes de la Grand Maison, la propriétaire propose, pour le soir, des paniers de produits du terroir ou le dîner en service traiteur (se renseigner).

Jour 4 : Ingrandes – Angles-sur-l'Anglin 22 km

Départ du bar-restaurant-épicerie des Mûriers dans le bourg.

Face au restaurant, prendre la route principale à droite. A la première intersection, s'engager dans la ruelle à gauche. En haut, dans le virage, poursuivre sur la route. Au stop, prendre à droite sur le pont et bifurquer à gauche sur le premier chemin. A l'intersection des chemins, prendre à gauche au coin du bois. Poursuivre en face sur la petite route. La quitter pour emprunter le chemin qui descend sur la gauche, il mène à la **chapelle de Plaincourault (25)**. *Elle faisait partie d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Construite à la fin du XII^{ème} siècle, c'est un édifice roman très harmonieux, d'une grande simplicité qui nous a été transmis intact, à l'exception de la flèche en pierre de son clocher qui a disparu. L'intérêt de cette chapelle doit beaucoup à ses peintures murales, qu'elles soient de l'époque romane (très bel "arbre de la connaissance") ou des XIV^{ème} ou XV^{ème} siècles avec des représentations d'animaux fabuleux et de légendes, comme le roman de Renard ou la légende de Saint Eloi. Menaçant ruine, elle a été rachetée par le Parc qui a procédé à sa restauration (ouverture en saison).*

Contourner cette dernière par la droite et s'engager à droite par la petite route montante. Longer les bâtiments de la ferme par la droite. A l'**extrémité des bâtiments**, tourner sur le chemin à gauche. Sortir de la partie boisée et poursuivre tout droit. Arrivé à une petite mare à gauche, tourner à droite. Aux **Bucetteries**, traverser le hameau.

Au stop prendre la route à droite jusqu'au coin du bois et s'engager à gauche. Continuer toujours sur le chemin de terre. A la route, prendre à gauche. Au premier croisement, prendre le chemin sur la droite. A la **ferme de Jembrebois**, à la fourche, prendre à droite. Continuer jusqu'à la route.

L'emprunter sur la droite sur quelques mètres et tourner sur la gauche au milieu des champs pour rejoindre la partie boisée.

A la route, prendre à gauche puis s'engager dans la petite sente descendant à main droite sous la ligne à haute tension avant le croisement des deux routes. Au fond du vallon, piquer sur la gauche dans le *sentier moussu et pierreux autrefois emprunté par les charrettes*.

A la sortie du bois, rejoindre la route pour la prendre à droite en contrebas du **rocher de la Dube (26)**. *Au cours des millénaires, l'Anglin a creusé son lit dans le calcaire, formant ainsi, sur une partie de son cours, de hautes falaises blanches. Avec ses 28 mètres de hauteur, c'est un site d'escalade réputé pour l'intérêt sportif des voies équipées. La légende veut que la sorcière de Majon venait converser ici avec le diable. Face à lui, entre la route et la rivière se trouve la "source de cul-froid". C'est une résurgence d'une partie des eaux de l'Anglin dont les eaux restent à température constante. On trouve, ici, de nombreuses orchidées adaptées aux sols calcaires. La rivière poissonneuse, les forêts giboyeuses, l'habitat naturel offert par de nombreuses grottes ont depuis longtemps favorisé l'implantation de l'homme. Le calcaire de ces falaises a été utilisé par les hommes depuis fort longtemps en témoigne des traces d'outils de tailleurs de pierre mérovingiens retrouvés près d'ici utilisés pour détacher du flanc des falaises des sarcophages, transportés ensuite par voie d'eau. Suivre la route (**attention à la circulation**) le long de la rivière et prendre le premier chemin qui monte à droite (**attention à la sorcière du roc Champy**). A la fourche, prendre l'étroit sentier qui descend sur la gauche. Poursuivre en face vingt mètres sur la route d'accès au Griboury et obliquer tout de suite à gauche. Dans le bois piquer à droite. Continuer à monter jusqu'au village de **Beauchapeau (27)**. *La végétation s'éclaircit pour laisser place à des pelouses calcicoles (prairies sur sol calcaire). Point culminant, le village est composé de maisons caractéristiques en calcaire blanc. C'est aussi un paradis pour les orchidées.**

Continuer par la petite route sur la gauche et continuer tout droit en laissant filer une première route à gauche. Contourner les bâtiments de la **Vielle Grange** par la gauche. A la fourche, obliquer sur la gauche pour traverser le hameau de **Rives (28)**.

Arrivé à la départementale, tourner à droite et la suivre sur 400 mètres. A la sortie juste après le petit pont, emprunter la piste empierrée à gauche. *Vous vous trouvez au cœur d'un site d'escalade de renommée nationale que ce soit le Rocher de Saint Berthomé (véritable sanctuaire souterrain autrefois lieu de pèlerinage) ou sur l'autre rive le site de la Guignoterie (non visible du chemin).* Arrivé aux **ruines du moulin de Braud**, continuer par le sentier empierré qui monte à travers bois.

Arrivé à la route, l'emprunter sur la droite sur cinquante mètres et prendre tout de suite à gauche, le chemin sur encore cinquante mètres. **Faire bien attention** : piquer à gauche à travers champ pour rattraper le chemin à l'orée du bois de l'autre côté. A la croisée de chemins, prendre à gauche. Faire trente mètres et piquer à droite sur la route pendant cent cinquante mètres.

A la **borne de changement de département avec la Vienne**, prendre le sentier à gauche puis tout de suite à gauche entre les arbres (il est quelque peu caché par la végétation). A partir d'ici, le tracé est commun avec le **GR 48 balisé blanc et rouge**. L'itinéraire serpente entre les buis et des arbres moussus par un magnifique sentier caillouteux. A la fourche, obliquer sur la droite. Suivre le chemin parallèle à l'Anglin en pied de coteau sur environ 1,5 km puis un chemin plus large au niveau de la grange en bordure d'eau dit "**moulin du Pré**". Laisser la piste principale remonter et continuer toujours tout droit en bordure de rivière dans un tunnel de verdure. Poursuivre le "chemin du Donjon" en contrebas des falaises puis de la chapelle Saint-Pierre et des ruines du château **d'Angles-sur-l'Anglin**.

Passer sous le pont et monter à droite par le **quai du premier président Périvier** puis à gauche par la **rue du Pont**. Quitter cette rue dans le virage à droite et prendre sur la gauche la petite ruelle pavée en direction de la ville haute (**suivre les panneaux indiquant « Maison des jours d'Angles et du tourisme » ainsi que les commerces**). Prendre à droite en passant sous les maisons par la **rue de l'Arceau** en direction de la Maison des Jours d'Angles et du tourisme. Tourner à gauche dans la rue du Four banal qui conduit à la **Maison des Jours d'Angles du Tourisme (29)**. *A découvrir les jours d'Angles, artisanat qui consiste à créer des motifs ajourés sur des ouvrages textiles. A l'aide de ciseaux très fins et très pointus, la marqueuse tire des fils sur le sens chaîne et trame du tissu, obtenant ainsi des ouvertures que l'ajoureuse agrément ensuite, avec du fil et une aiguille, de points spécifiques aux Jours d'Angles.* Pour votre hébergement, nous vous recommandons le Relais du Lyon d'Or, 4 rue d'Enfer.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie à Ingrandes ouverte tous les jours (02 54 28 67 98), aucun autres commerce avant d'arriver à Angles-sur-l'Anglin.